

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND NANCY

- 270 000 HAB.-

Département : Meurthe-et-Moselle

**ANDRE ROSSINOT (PARTI RADICAL)**

*Agenda 21 du Grand Nancy*

La communauté urbaine du Grand Nancy mène une politique active depuis les années 1990 en faveur de la protection de l'environnement et du cadre de vie. Cette volonté politique s'est renforcée en 2002 par l'élaboration d'un premier Agenda 21, en articulation avec les outils de planification existants : charte de l'environnement, projet d'agglomération, politique de renouvellement urbain, plan d'insertion par l'économie, plan de déplacements urbains... Après deux ans de concertation, 12 axes de progrès ont été retenus.

**Organisation et conduite de la politique territoriale de développement durable**

L'Agenda 21 du Grand Nancy repose sur un travail collectif mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire, à travers :

- le Comité pour le développement durable<sup>1</sup> présidé par André Rossinot et composé de 4 collègues : les élus (9 Vice-présidents + 3 élus d'opposition), les représentants institutionnels (13 membres), les experts (18 membres) et les associations (16 membres). Il s'est fixé pour objectif d'examiner le respect des principes du développement durable dans les différents projets communautaires (urbanisme, environnement et déplacements) et de définir des propositions pour l'élaboration de l'Agenda 21. Pour ce faire, trois commissions thématiques ont été créées : environnement (24 membres permanents), déplacements (25 membres permanents), grands projets (22 membres permanents) ;
- le Conseil de développement, lieu d'échanges et de débats, composé de 70 membres (entreprises, commerçants, professions libérales, universités, hôpitaux, chambres consulaires, syndicats, associations...).
- la Commission Consultative des Services Publics composée de 17 élus et de 17 représentants d'associations pour prendre en considération les attentes des usagers ;
- des groupes de travail « ad hoc » composés des agents de la communauté urbaine, des associations, des organisations professionnelles et d'experts, pour compléter le diagnostic et préciser le plans d'actions<sup>2</sup>.

D'autres instances de concertation ont également été mobilisées : les conseils de quartiers, les comités d'usagers des services publics (eau, assainissement, transports en commun...) et la conférence des maires réunissant les maires des 20 communes de l'agglomération.

Sur le plan technique, une mission développement durable assure la coordination et le suivi du projet. Elle se compose de 4 personnes, dont 1 directeur et 3 chargés de mission<sup>3</sup>.

Parallèlement à ces travaux, le Grand Nancy a développé de nombreux outils pour faire évoluer les pratiques internes :

- une information interne régulière (3 à 4 fois par an) qui témoigne des actions menées par les élus et les services de la communauté urbaine et des communes ;
- une grille d'analyse de développement durable permettant d'aider les responsables à se poser les bonnes questions avant la réalisation d'un projet ;
- des formations techniques sur les achats, la santé environnementale et la biodiversité ;
- un atlas territorial de la biodiversité pour orienter les choix d'aménagement ;

<sup>1</sup> Le Comité pour le développement durable est une démarche volontariste qui fonctionne depuis le 14 décembre 2002. Il va prochainement fusionner avec le Conseil de Développement.

<sup>2</sup> 6 groupes ont été mis en place pour le diagnostic (gestion durable des milieux et des ressources, énergie, cohésion sociale-habitat, aménagements, déplacements, éducation et sensibilisation au développement durable) et 25 groupes pour le plan d'actions.

<sup>3</sup> Les 3 chargés de mission ont chacun à charge des thématiques spécifiques : énergie, déchets et Agenda 21 (regroupant les thématiques de l'eau, de la biodiversité, du bruit et de l'éco-conception).

- une cartographie des nuisances sonores ;
- la définition de critères « éco-responsables » pour la passation des marchés publics ;
- un plan de déplacement des employés ;
- un kit de sensibilisation distribué aux équipes communales et intercommunales ;
- des guides thématiques pour les agents (bonnes pratiques quotidiennes, achats éco-responsables, éco-communication, ...) ;
- la distribution d'un gobelet « Passons au durable » à l'ensemble des agents ;
- des voyages d'études à Fribourg pour les élus ;
- des actions pilotes<sup>4</sup>.

En externe, la population a été sensibilisée tout au long de la démarche à travers :

- des animations durant la Semaine du développement durable : expositions, ateliers, journées portes ouvertes, conférences débats, 3 projections de films (1 000 spectateurs par an),...
- la création d'un guide « Agir au quotidien » avec des fiches « boîtes à outils » ;
- l'organisation de la Semaine de la réduction des déchets à la source ;
- la réalisation d'un triptyque de vulgarisation sur le développement durable accompagné de 7 fiches thématiques, mises en ligne sur le site Internet du Grand Nancy ;
- la présence aux salons de l'Habitat et à la Foire Internationale de Nancy ;
- le soutien aux associations œuvrant pour le développement durable : animations menées par le CPIE (6 916 élèves du primaire, 774 enfants de maternelle, 32 animations grand public) et l'Agence Locale de l'Energie (300 personnes conseillées, 4 000 personnes informées, 8 500 plaquettes distribuées, 200 lycéens sensibilisés).

## Vision stratégique et plan d'actions

L'Agenda 21 du Grand Nancy s'articule autour de 12 axes stratégiques réunis en 4 grandes familles. Les axes sont définis en 25 objectifs et 74 actions :

### **Préserver et valoriser les ressources naturelles et la biodiversité du territoire**

- Préserver, rétablir la biodiversité, valoriser son importance et son rôle (2 objectifs, 3 actions) ;
- Lutter contre les nuisances et les atteintes à la santé dans tous les domaines de compétences du Grand Nancy (3 objectifs, 13 actions) ;
- Economiser l'espace, maîtriser l'étalement urbain et réduire les consommations énergétiques naturelles non renouvelables (3 objectifs, 10 actions).

### **Mobiliser tous les acteurs de notre territoire pour le développement durable**

- Mobiliser tous les élus et les services du Grand Nancy et des communes pour qu'ils intègrent les exigences du développement durable (3 objectifs, 12 actions) ;
- Diffuser des outils de communication pour rendre le développement durable compréhensible et concret pour tous (1 objectif, 7 actions).

### **Appliquer une démarche développement durable pour chacun des projets**

- Appliquer systématiquement une grille d'analyse développement durable sur tous les projets (1 objectif, 3 actions) ;
- Promouvoir et mettre en œuvre la démarche HQE sur les projets d'aménagement, de rénovation urbaine, de logements sociaux et d'espaces publics (2 objectifs, 6 actions).

### **Préserver et valoriser les ressources énergétiques, réduire les consommations, et lutter contre le changement climatique**

- Promouvoir les énergies renouvelables valorisant le développement local (2 objectifs, 4 actions) ;
- Sensibiliser, mobiliser et former tous les acteurs du territoire pour la maîtrise de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables (2 objectifs, 8 actions) ;
- Renforcer les actions permettant une utilisation optimale de l'énergie par le Grand Nancy et les différents acteurs du territoire (2 objectifs, 3 actions) ;
- Maîtriser la consommation d'énergie dans les transports (2 objectifs, 5 actions).

Les objectifs du plan d'actions ne sont pas chiffrés.

Pour mesurer et assurer le suivi du plan d'actions, des indicateurs qualitatifs et quantitatifs se mettent en place. Ces indicateurs viennent compléter les fiches actions dans lesquels sont identifiés l'échéancier, le budget alloué par action et les pilotes de la mise en œuvre. Un bilan annuel de l'avancement de l'Agenda 21 est présenté devant le Conseil communautaire et le Comité développement durable.

<sup>4</sup> Des actions pilotes ont été réalisées pendant l'élaboration de l'Agenda 21 : 5 logements sociaux HQE, énergies renouvelables dans les ZAC du territoire, réalisation d'un lotissement « test » sur le développement durable, organisation d'un pédibus, dispositif incitatif pour encourager la récupération de l'eau de pluie chez les particuliers.

Un budget global de 700 000€ est alloué pour l'élaboration et la mise en œuvre de l'Agenda 21.

**Actions réalisées, exemplarité et innovations**

Axes retenus	Actions engagées	Résultats obtenus
<p><b>Eco-responsabilité de l'administration</b></p>	<p>Dématérialisation des procédures</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Economie de papier supérieure à 4 tonnes par an</li> </ul>
	<p>Modification du cahier des charges des achats de matériels de bureau</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat de mobilier éco-conçu, réparable et recyclable</li> <li>- Lampes basse consommation dans tous les bureaux</li> <li>- Impression recto-verso automatique</li> <li>- Collecte de piles</li> </ul>
	<p>Intégration de critères de développement durable dans l'élaboration de projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Application systématique d'une grille développement durable sur tous les projets</li> </ul>
	<p>Plan de déplacement inter-administrations : Grand Nancy, ville de Nancy, préfecture, DDAF, DDE, DIR</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 356 agents concernés</li> </ul>
<p><b>Lutte contre le changement climatique</b></p>	<p>Promotion des modes de transport doux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus de 2 040 places de stationnement vélo réalisés</li> <li>- Mise en place du service VéloStan (420 vélos) avec services d'accompagnement</li> </ul>
	<p>Analyse environnementale de l'urbanisme sur une ZAC de 200 ha</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'un cahier des charges qualité environnementale</li> <li>- Ebauche d'un cahier des charges fonctionnel</li> </ul>
	<p>Démarche HQE</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quartier de Plaines rives et campus Artem construits selon les normes HQE</li> <li>- Accompagnement des nouveaux bâtiments d'AIRLOR (surveillance qualité de l'air) et du CNIDEP (centre de ressource développement durable de la chambre des métiers)</li> </ul>
	<p>Accompagnement aux investissements des particuliers en faveur des énergies renouvelables</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation de 150 installations en 3 ans</li> <li>- Economie de 135 t de CO<sub>2</sub> chaque année</li> </ul>
	<p>Structuration d'un réseau de chaleur et mise en place de chaufferies automatiques au bois</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet de Vandoeuve en cours : 88 MW</li> <li>- Réduction de la facture des utilisateurs de 20%</li> <li>- Réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 80%</li> </ul>
	<p>Identification des émissions de CO<sub>2</sub> du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation et publication d'un bilan énergétique territorial</li> </ul>
	<p>Protection espaces naturels du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 439 ha en zone périurbaine classés en Site Natura 2000</li> <li>- Inventaire du biotope terminé : plus de 75% des surfaces en bon état</li> <li>- Préservation du massif forestier de Haye (10 000 ha)</li> </ul>

<b>Protection de la biodiversité et des ressources naturelles</b>	Programme pilote réduction des déchets à la source	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 33 foyers témoins participant à l'opération</li> <li>- 6 groupes de travail mobilisés (équipes du Grand Nancy, CCI, chambre des métiers) pour travailler sur l'éco-consommation et la réduction à la source du papier</li> </ul>
	Mise en place d'incitatifs à la récupération d'eau de pluie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus de 100 demandes en un mois après le démarrage du dispositif</li> </ul>
<b>Soutien à l'économie sociale et environnementale</b>	Inciter les professionnels à intégrer le développement durable dans leurs activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions « 15 artisans pilotes pour le développement durable » avec la chambre des métiers et le CNIDEP</li> <li>- Journée éco-conception</li> <li>- Colloque avec Lorraine Qualité Environnement pour les professionnels (organisés avec la CCI)</li> </ul>

**Commentaires :**

**Contact :** Philippe ROBERT (directeur de la mission développement durable)  
06.11.72.96.24. – [philippe.robert@grand-nancy.org](mailto:philippe.robert@grand-nancy.org)